

RAPPORT DE CONTRÔLE

Rapport de contrôle n°: 1520191008/26

Date du contrôle: 08/10/2019

Genre de contrôle: Contrôle de conformité d'une installation électrique Basse tension

Local type: **Appartement E 3.3**

Lieu du contrôle: Quai de Willebroeck n°25
1000 Bruxelles

Propriétaire: VAN LAERE SA
Antwerpsesteeweg n°320
2070 Zwijndrecht

Installateur: VMA NIZET **TVA (ou CI):** 0418.046.541

Inspecteur: Lollo Antonio

Gestionnaire du réseau de distribution: Sibelgas n° du compteur : non installé

Contrôle: L'installation a été contrôlée suivant les prescriptions du R.G.I.E., art. 270 et 86

Tension de service : 1N 400 V

Conduite d'arrivée : 2 x 10 mm² xgb

Protection maximale : 63A

Isolement : >0.5 MΩ

Résistance de terre : 6.59 Ω Electrode de terre Boucle

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel : IΔn : 300 mA In : 63A 2p Type: A

Nombre de circuits Circuits QF à QL + QO

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel IΔn : 30mA In : 63A 2p Type :A

Secondaire :

Remarque La visite de contrôle porte sur la partie visible et accessible.

CONCLUSION **L'installation est – conforme au R.G.I.E. et peut être mise en service.**

L'interrupteur différentiel général est scellé par plomb portant l'insigne E.T.
Le schéma unifilaire et le schéma de position sont visés. .

La visite de contrôle prévue par l'art. du R.G.I.E. doit avoir lieu au plus tard : 08/10/2044

L'inspecteur,

Lollo Antonio



Pour la Direction Technique,

ing. Jami Vanden Berg